



TOUR ET DETOURS

Membre de l'USC

Association de randonnées pédestres régie par la loi de 1901

N° SIRET : 523 399 327 00015

Enregistrement à la sous-préfecture de DIE n°W261000084

Rue Aristide DUMONT - 26400 CREST



Tel Président : 06 26 33 18 57

Email : president@touretdetours.fr

Secrétariat : secrtaire@touretdetours.fr

Site web : www.touretdetours.fr

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération de la Randonnée Pédestre - 64 rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS - n° d'immatriculation : IM075100382
Assurance RCP: ALLIANZ IARD 87 rue de Richelieu 75002 PARIS Garantie financière : UNAT 8, rue César Franck - 75015 PARIS

ATTENTION NOTICE MODIFIEE LE LUNDI 27/11/2017

NOTICE D'INFORMATION PREALABLE

Responsable du séjour : Daniel ROMAN

WEEK-END RAQUETTES DANS LE CHAMPSAUR

Du vendredi 23 au dimanche 25 Mars 2018

COUT DU SEJOUR : 125 € / personne

La sortie est ouverte exclusivement aux adhérents de Tour et Détours.

Nombre de participants : **16 personnes maximum** - 4 personnes minimum

Déplacement : Covoiturage en voitures particulières (coût 20 € environ).

Hébergement : Auberge des Écrins - 05260 CHAMPOLEON - Lieu-dit les Borels -

Altitude 1300m à l'entrée du parc des Écrins - Cuisine «maison» et chambres de 2 à 4 personnes avec sanitaires et douche.

Frais de location matériel :

Raquettes : 6,50€ par jour/personne (si vous n'êtes pas équipés)

ARVA (Appareil de Recherche de Victime en Avalanche) : **OBLIGATOIRE (prêtés gratuitement par le CDRP)**

Accompagnateur : Daniel ROMAN tel. 06 05 43 02 62

Programme : Départ de Crest le vendredi 23 Mars vers 9 heures.

J 1 : trajet 3h + petite randonnée : Col de Gleize 3h de marche / dénivelé 400m/500m

(prévoir le pique-nique de midi dans le sac à dos).

J 2 : randonnée dans le Champsaur : Plateau de Jujal (Orcières/Merlette) 4h de marche /dénivelé 500m.

J 3 : randonnée dans le Champsaur : le Palastre 5h de marche / 600 m de dénivelé

Retour sur Crest le dimanche 25 mars vers 19 heures.

Altitude maximum prévue : 2500 m

Le programme et les itinéraires pourront être modifiés sur décision du responsable, selon l'enneigement, les conditions climatiques et la forme des participants.

TOUR ET DETOURS

COUT DU SEJOUR : 125 € / personne

Ce prix comprend : les chambres de 2 ou 4 personnes, les dîners des J1 et J2, les petits déjeuners des J2 et J3, les pique-niques des J2 et J3, le vin et le café ou infusion aux diners de J1 et J2, L'accompagnement en randonnée par Daniel ROMAN, animateur Tour et Détours.

Les taxes de séjour et l'immatriculation tourisme.

Ce prix ne comprend pas : le covoiturage, la location des raquettes (si nécessaire), les dépenses personnelles et tout ce qui n'est pas indiqué comme compris.

Les inscriptions se font auprès de Danielle MARTIN **avant le 15 Décembre 2017**

Tél. 06 80 13 87 97 ou 04 75 76 47 78 - daniellemar@gmail.com

qui vous fera parvenir, si places disponibles, les bulletins d'inscription et de souscription aux assurances.

Règlement :

Sont à renvoyer à l'USC/Tour et Détours - Rue Aristide Dumont - 26400 CREST

le bulletin d'inscription

le bulletin de souscription aux assurances (même non souscrites, cochez que vous avez bien pris connaissance des conditions d'assurances)

un acompte de 50 euros + éventuellement les assurances 8 euros, en un SEUL chèque à l'ordre de Tour et Détours, en précisant le séjour concerné au dos du chèque.

Le solde de 75 euros (chèque) sera à régler avant le 20 février.

Les locations des raquettes et le covoiturage seront à régler lors du séjour.

Conditions d'annulation:

En cas d'annulation, possibilité de remboursement si vous trouvez un remplaçant (ou si nous avons des adhérents en liste d'attente) ou si vous avez souscrit l'assurance annulation et que vous remplissez les conditions requises de remboursement.

En aucun cas, la souscription aux assurances optionnelles n'est remboursée.

Fait à Crest, le 27 Novembre 2017

Le Responsable du séjour : Daniel ROMAN